



PREFET DU MORBIHAN

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
du Morbihan  
Service Économie Agricole

Vannes, le 27 AVR. 2018

Affaire suivie par : Isabelle MARZIN  
Tél. : 02 56 63 74 28  
Mél : isabelle.marzin@morbihan.gouv.fr

Monsieur le président,

Par courrier en date du 16 avril 2018, vous sollicitez une dérogation à l'application du 5<sup>e</sup> programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole en date du 14 mars 2014, dérogation concernant les dates d'épandage sur l'ensemble du département du Morbihan.

Votre demande est motivée par le retard pris dans les travaux des champs du fait de la forte pluviométrie de mars et des circonstances de calendrier liées à la succession des jours fériés sur la période du 15 avril au 31 mai, période pendant laquelle vous sollicitez l'autorisation d'épandre les jours fériés.

Il apparaît, en effet, que cette pluviométrie, excédentaire de plus de 50 % par rapport à la moyenne, a généré un retard important dans l'organisation des chantiers d'épandage.

Considérant que les épandages des effluents d'élevage les jours fériés du mois de mai, soit les 1<sup>er</sup>, 8 et 10 mai, ne présentent pas de risques environnementaux au regard de la protection des eaux, je suis favorable à cette dérogation.

J'attire néanmoins votre attention sur la nécessité de minimiser les nuisances olfactives pour les riverains, en privilégiant, notamment, l'enfouissement immédiat après épandage des effluents.

Les conditions de cette dérogation seront reprises dans un arrêté préfectoral en application de l'article R211-81-5 du code de l'environnement

Je vous prie d'agréer Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée *et de mes  
sentiments les meilleurs.*

Le préfet  
Par délégué,  
Le secrétaire général  
  
Cyrille LE VELY

Monsieur Frank GUEHENNEC  
Président de la Fédération Départementale  
des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Morbihan  
Cité de l'agriculture  
Avenue Borgnis Desbordes  
BP 183  
56005 VANNES cedex